

RECHERCHE
UNE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE POOL CRECHE ARDECHE
Temps complet (35h hebdomadaires)
Poste de Catégorie B – Filière médico-sociale
Statut titulaire, à défaut contractuel avec CDD de 1 à 3 ans

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

ARCHE Agglo dispose de 4 Relais Petite Enfance et 13 multi-accueils répartis sur le territoire dont 2 associatives.

Vous disposez du DE Auxiliaire de puériculture et souhaitez, avec votre regard de professionnelle de la petite enfance, exercer au sein de crèches du territoire d'ARCHE Agglo, alors n'hésitez pas à candidater !

Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché-e au pool de remplacement de la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche de rattachement de « perle de lune » à Saint Barthélémy Le Plain (agrément pour 10 berceaux), vous assurez régulièrement les remplacements de vos collègues au sein des trois crèches ardéchoises (Etables, Saint Félicien, Saint Barthélémy Le Plain) et contribuez à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

MISSIONS :

Accueil

- Assure l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Adapte l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Apporte les soins de base (hygiène, alimentation, sommeil...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Applique les protocoles médicaux (PAI, administration de doliprane, ...)

Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Garantit la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant

Concours au bon fonctionnement de l'établissement

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Prend toute décision nécessaire pour alerter sur un mal être ou pallier les problèmes de santé ou les incidents

MISSIONS spécifiques

- Peut assurer la continuité de direction en l'absence de la Directrice
- Participe à l'entretien annuel des locaux
- Participe aux réunions mensuelles de travail (en soirée le plus souvent)
- Réceptionne les repas livrés
- Assure l'encaissement du règlement des familles
- Contribue à l'encadrement des stagiaires

PROFIL ATTENDU

- **DE Auxiliaire de puériculture exigé**
- Expérience professionnelle significative souhaitée dans le domaine de la petite enfance et notamment en structure d'accueil du jeune enfant
- Formation HACCP serait appréciée
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance de l'outil informatique pour la continuité de direction
- Forte disponibilité pour pallier les absences, forte capacité d'adaptation, horaires variables selon la structure d'affectation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des auxiliaires de puériculture territoriaux (catégorie B, Filière médico-sociale) + régime indemnitaire mensuel (Rifseep) de 360€ brut.
Ou CDD de 1 à 3 ans avec possibilité de reconduction avec rémunération de 2196 € brut mensuels, par référence à la catégorie B de la fonction publique territoriale.
- Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants
- Indemnité annuelle due aux fonctions itinérantes du pool : 615 € (au prorata du temps de travail et du temps de présence au sein de la collectivité)
- Tickets restaurants : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Participation à la cotisation de la mutuelle santé (entre 15€ et 50€ par mois selon la composition du foyer) et/ou prévoyance (14€ brut mensuel) dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).
- Chèque cadeau de fin d'année dont le montant varie en fonction de l'ancienneté dans la fonction publique territoriale (10, 20, 30 ans).

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Lieu de travail à titre principal : Crèche Perle de Lune, Saint Barthélémy Le Plain (07300)

En roulement sur les 3 crèches ardéchoises : Croque Lune à Etables (07300), crèche La courte échelle à Saint Félicien (07410) et crèche Perle de Lune à Saint Barthélémy le Plain (07300).

En fonction des nécessités de service, des remplacements pourront être effectués sur différents postes (y compris poste d'entretien des locaux et poste en cuisine) et avec la possibilité de travailler sur d'autres crèches de ARCHE AGGLO.

Poste à pourvoir : 18 août 2025

Date limite de candidature : 28 Mai 2025

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES

CS 9602
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LAPNAGE LEMPS
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCOUROL-VEAUNES MONTCHENU
PAILHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre & Entreprendre 
ARCHEAgglo.fr